

*Politique laitière*

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je dois en premier lieu remercier bien sincèrement l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin) qui a bien voulu aujourd'hui saisir l'occasion pour nous permettre de tenir un débat sur une question aussi importante et vitale que celle de l'industrie laitière au Canada.

Je veux aussi également remercier tous les cultivateurs qui, malgré leurs lourdes tâches, se sont déplacés et ont parcouru plusieurs milles par une température aussi peu clémente afin de venir encore une fois exposer leurs problèmes et entendre ces honorables messieurs qu'on ne peut pas voir sortir de leurs ornières sauf au moment où de les provoquons à la Chambre. On a beau nous accuser de faire de la politique, monsieur le président, c'est pourtant le seul moyen qui reste à notre disposition afin de pouvoir obliger à parler ces honorables députés d'en face qui sont des carpes muettes sur la question agricole lorsque les cultivateurs sont absents de cette honorable enceinte.

Je ne m'attarderai pas à répondre aux sornettes de l'honorable député de Compton (M. Tessier). J'essaierai surtout d'examiner la faible réponse que nous attendions de celui qui est le responsable de l'Agriculture au Canada, l'honorable ministre (M. Whelan). Je ne perdrai pas mon temps à discuter de balivernes alors que les quelques minutes que nous avons à notre disposition sont précieuses pour les perdre à élaborer sur des stupidités.

Monsieur le président, je dois dire que si certains députés tantôt ont pensé que les députés créditistes ne connaissent rien à la question laitière, moi et surtout l'honorable député de Lotbinière, qui a été le motionnaire aujourd'hui, alors que sa circonscription produit 10 p. 100 de la production laitière de la province de Québec, connaissons quelque chose.

En ce qui a trait à la circonscription de Shefford, on y trouve la plus grosse industrie de transformation laitière dans le monde entier, soit la Société coopérative de Granby, et j'habite, dans la même ville, à environ 1,500 pieds de cette industrie qui, aujourd'hui, fait l'orgueil de la province de Québec.

Or, il me semble que nous avons droit de parole, et que même si nous sommes dans l'opposition, nous pouvons dire des choses aussi intelligentes que les honorables députés d'en face, et que si nous transposons le problème et disons à la Chambre ce que les cultivateurs pensent, ce que les cultivateurs nous ont écrit, ce que les cultivateurs ont à nous dire lorsque nous les rencontrons, nous sommes encore plus au point.

J'ai peur que le temps me manque, mais je voudrais ici citer une lettre écrite par un cultivateur et envoyée à l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) qui, malheureusement, est absent aujourd'hui, et je m'en excuse car c'est notre porte-parole officiel dans le domaine agricole. Même s'il est absent de la Chambre et à Ottawa, nous avons quand même pris nos responsabilités parce que nous représentons des circonscriptions urbaines et rurales.

Lorsque tantôt l'honorable député de Compton a dit: Qui a dit que le gouvernement n'avait pas respecté ses engagements?

Je ne voudrais pas dire que ce sont les créditistes, les progressistes conservateurs ou les néo-démocrates, mais je voudrais citer une lettre d'un honorable cultivateur qui possède une très belle industrie et qui nous fournit des chiffres qui représentent exactement la situation de l'industrie laitière au Québec.

M. Lambert, Député de Bellechasse, Ottawa.

Le 18 mars 1976...

[L'Orateur suppléant (M. Clermont).]

Et je n'ai pas honte de mentionner son nom. Cette lettre aurait pu être écrite par un économiste, et l'économiste n'aurait pas été plus à point dans sa lettre que ce cultivateur qui vit les problèmes agricoles de tous les jours et qui les vit dans le champ, dans son écurie, sur sa ferme et non dans les bureaux du gouvernement libéral qui engage des économistes pour tenter d'endormir les cultivateurs par des faux problèmes et dire que cela dépend des conditions atmosphériques si cela va mal, que cela dépend de tout le monde sauf du gouvernement, que cela dépend premièrement des cultivateurs, comme le ministre de l'Agriculture a essayé de le laisser supposer tantôt.

Cher député,

Suite à la demande d'information au sujet de la perte encourue par les producteurs de lait industriel, je vous fais part de mon cas. Au cours des premiers mois de l'année 1975, la Fédération canadienne des producteurs de lait industriel a fait une étude...

... cela a été fait je suppose par la Fédération canadienne des producteurs de lait industriel. Ce ne doit pas être des imbéciles, ils représentent les cultivateurs...

... Au cours des premiers mois de l'année 1975, la Fédération...

... Excusez-moi, monsieur le président, je n'ai pas de temps à perdre pour «démêler» le député...

... la Fédération canadienne des producteurs de lait industriel a fait une étude en vue d'établir le coût de production des 100 livres de lait industriel pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1975 au 31 mars 1976.

Ce n'est pas il y a dix ans qu'ils ont fait cette étude-là, mais le 1<sup>er</sup> avril 1975 au 1<sup>er</sup> avril 1976. Voici:

Ce prix a été fixé à \$11.60 les 100 livres de lait plus une indexation tous les trois mois. Tel était l'objectif visé par tous les producteurs.

Si le gouvernement ne sait pas où il va dans le domaine agricole, les cultivateurs le savent eux. Ce qu'ils voulaient obtenir, c'était \$11.60 les 100 livres de lait.

Au début du mois d'avril 1975, le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, annonçait la nouvelle politique nationale à long terme; le prix de base établi à ce moment fut de l'ordre de \$11.02 les 100 livres de lait. La différence de 58c. découle du refus de couvrir les frais de gestion soit 5 p. 100. Le ministre avait déclaré que le prix de base, \$11.02, serait indexé régulièrement au cours des cinq années subséquentes. Voici donc un tableau résumant la situation.

En parlant d'une politique à long terme, le ministre a raison de dire qu'il l'a déjà annoncée, parce que les cultivateurs nous disent que le ministre avait promis d'indexer ce prix-là tous les cinq ans, mais il n'a pas rempli sa promesse. Je continue la lecture de la lettre:

Détails: Avril 1975—Prix-objectif par la F.C.P.L.I.—\$11.60...

**L'Orateur suppléant (M. Clermont):** A l'ordre. Le ministre de l'Agriculture fait un rappel au Règlement.

● (1730)

[Traduction]

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Encore une fois, j'espère que le député n'essaie pas d'induire la Chambre en erreur, parce que, dans le cadre de ce programme, on a pratiqué une indexation chaque trimestre en tenant compte des frais de production et de tous les autres facteurs. Nous avons dit que nous avons distribué aux producteurs 275 millions de dollars pour un milliard de livres de lait. Nous n'avons en rien manqué à nos obligations aux termes de ce programme, mais avons versé nos subsides à 100 p. 100 tel que nous l'avions promis. Nous avons pratiqué cette indexation et le faisons encore aujourd'hui.

[Français]

**M. Rondeau:** Monsieur le président, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement, d'ailleurs je n'y répondrai pas. Je vais laisser parler le cultivateur, qui se démêle dans l'indexation peut-être plus rapidement que le ministre. Je continue à citer: